

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2017

---

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES - (N° 370)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE29

présenté par  
Mme de Lavergne, rapporteure

-----

### ARTICLE 4

À l'alinéa 52, après la seconde occurrence du mot :

« gestionnaire »

substituer aux mots :

« d'un »,

le mot :

« de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel